

## Le plateau de Millevaches organise la fronde contre le passe sanitaire.

23 octobre 2021 - Par Nicolas Cheviron

Constitution de réseaux d'entraide, mise en place de cagnottes de soutien aux suspendus, élaboration de contournements aux tests PCR payants : les initiatives se multiplient dans les villages du sud de la Creuse pour contrer la politique sanitaire gouvernementale et ses effets sur les services publics locaux.

### Plateau de Millevaches (Creuse)

L'affiche ressemble à un avis de mobilisation générale, les drapeaux tricolores en moins. Collée à la vitre d'un bistrot, elle appelle la population du plateau de Millevaches à se rassembler dans un village voisin pour exiger la réintégration de pompiers et soignants locaux, suspendus en raison de leur refus de se soumettre à l'obligation vaccinale. Dans le café, une boîte à dons pour lesdits personnels complète le dispositif.

On est visiblement arrivé au bon endroit, dans ce que certains habitants appellent avec humour le "triangle d'or" de la contestation limousine, quelque part entre les villages de Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles et Royère-de-Vassivière. Le secteur est en effet un haut lieu d'expérimentation d'une économie sociale et solidaire, et sa population, pour partie composée de néo-ruraux qui se sont implantés ici avec leurs idéaux environnementaliste et de justice sociale, y est particulièrement remuante.

*Photo - Appel à la mobilisation en soutien aux personnels soignants et des pompiers suspendus, vu à la fenêtre d'un bistrot du plateau de Millevaches. © NC*

Interrogé par téléphone un peu plus tôt, le maire de la bourgade voisine de Peyrelevade, Pierre Coutaud, avait prévenu : "On a des pros de l'agitation dans le secteur, qui aiment bien remuer là où il n'y a pas besoin". Les "agitateurs" ont rendez-vous ce soir-là à la salle communale du village hôte, gracieusement mise à leur disposition par son maire – preuve que tous les élus ne sont pas hostiles à l'activisme des Kropotkine creusois.

Pour cette réunion, les conjurés sont au nombre de onze – le groupe compterait au total une centaine d'inscrits, dont une quarantaine de membres actifs. Autour de la table, on trouve à parts à peu près égales des personnels suspendus, des retraités et des travailleurs – paysans et artisans.

Retraitée de l'éducation nationale, Françoise est là parce qu'elle est "ulcérée par l'obligation du passe sanitaire, pour savoir comment aider les suspendus et comment gagner cette lutte". Joëlle, élèveuse, ne veut "pas rester sans rien faire" face au "basculement vers un État d'apparence totalitaire". "Mais nous ne sommes pas anti-vaccins, nous sommes anti-passe et pour la liberté vaccinale", souligne Jean-Paul, retraité."

Eux-mêmes ont l'air de croire en leur dangerosité, puisqu'ils décident de remettre les téléphones portables dans une pièce voisine, par peur d'écoutes policières subreptices. La teneur de leurs débats ne semble cependant guère menacer la sécurité nationale. Ceux-ci comprennent un état des lieux des suspensions, qui affectent les services publics dans une région isolée et peu peuplée —le plateau de Millevaches, entre la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, s'étend sur 1 800 km<sup>2</sup> pour une population de 38 000 habitants— déjà sous-desservie.

Au foyer d'accueil médicalisé (FAM) de Gentioux, où une cinquantaine de salariés s'occupent d'un nombre équivalent de résidents polyhandicapés, trois personnels ont été suspendus et au moins deux CDD n'ont pas été renouvelés. Ces départs ont cependant été compensés, au moins partiellement, par l'arrivée de remplaçants vaccinés. "Dans le monde du handicap, il y a des moyens. Le problème, c'est plutôt pour nos vieux", indique Sophie, aide médico-psychologique (AMP) suspendue depuis le 5 octobre.

À l'Ehpad de Royère, on ne compte qu'une suspension et deux fins de contrats, pour 70 salariés et environ 85 lits, mais ces départs non compensés s'ajoutent à de nombreux arrêts maladie dans un contexte de sous-effectifs endémiques, pour aboutir à une situation particulièrement pénible

pour les résidents comme pour les employés. Rendez-vous est pris pour une discussion avec ces personnels.

Et puis il y a la caserne de pompiers de Faux-la-Montagne, où six sapeurs volontaires sur onze ont été mis à pied. "Les effectifs restants sont suffisants pour une intervention, mais que faire dans le cas d'une deuxième urgence simultanée ?", commente un pompier suspendu. "Et avec cet effectif réduit, on risque d'arriver rapidement à un épuisement de volontaires, qui ont aussi une activité professionnelle". Les maires des trois communes affectées par ces suspensions ont écrit à la préfecture ainsi qu'aux députés et sénateurs du département pour alerter de la situation.

*Photo - Boite à dons en faveur des personnels soignants et des pompiers suspendus, vu dans un bistrot du plateau de Millevaches. © NC*

Pour venir en aide aux suspendus, le groupe a déjà mis en place des boîtes à dons dans les bistrotts, et organise tous les mardis une cantine solidaire, alimentée par des producteurs locaux. "À Guéret, on a récupéré 70 euros avec une seule boîte à dons dans un café", indique Françoise. Des initiatives analogues ont vu le jour ailleurs dans le département, sous l'impulsion d'autres coordinations.

Mais ce n'est pas suffisant. Joëlle sort le rouleau de papier et les feutres pour un brainstorming sur les prochaines actions à mener. Jean-Paul appelle à fédérer les initiatives au niveau départemental. Frédo pousse son projet de coffre alimentaire, accessible à toute personne dans le besoin, Joëlle propose la viande de sa ferme et se dit prête à collecter les denrées alimentaires. Remi s'engage à recenser tous les cas de professionnels empêchés de travailler par le passe sanitaire sur le plateau de Millevaches.

Avant de clore la séance, le groupe, à l'unanimité des présents, se dote d'un nom : le "collectif Montagne Antipass". Un collectif militant au contact des Ehpad.

Rencontrée le lendemain de la réunion, Sophie, l'aide médico-psychologique de Gentioux, assure que le soutien matériel fourni par le groupe "n'est pas symbolique". "Il m'aide à faire manger ma famille", indique cette mère de deux enfants, dont le mari est actuellement au chômage. "Ce qui compte beaucoup aussi, c'est de me sentir écoutée et comprise. Je n'ai pas vraiment été soutenue par mes amis et mes collègues".

Soumise à l'obligation vaccinale, Sophie aurait été prête, si on le lui avait permis, à continuer de travailler en se faisant tester deux fois par semaine. Elle enrage contre la fin de la gratuité des tests. "C'est injuste. Un vacciné pourra continuer de se faire tester gratuitement, mais moi pas, alors que dans mon cas, il ne s'agit pas d'un test de confort. Je ne vais pas m'en servir pour aller au restaurant ou au cinéma".

Quoi qu'il advienne, la spécialiste du handicap ne reviendra pas au FAM de Gentioux, où elle s'est sentie "humiliée". Elle se consacrera désormais à l'aide à domicile pour des personnes âgées, un secteur où la demande est forte dans la région. "J'irai chez celles qui m'accepteront comme je suis, sans vaccin", ajoute-t-elle.

*Photo - Sophie, aide médico-psychologique pour handicapés, a été suspendue par le foyer d'accueil médicalisé de Gentioux le 5 octobre. © NC*

Trois jours plus tard, un autre membre du groupe accepte d'aller à la rencontre des employés de l'Ehpad de Royère et des familles en visite, son téléphone à la main, pour des entretiens à distance.

Première interrogée, Françoise, déléguée du personnel, confirme le constat du collectif sur la pénurie de personnel, dans une région peu attractive du fait de son isolement, et l'aggravation de la situation du fait des suspensions. "Les soignants sont épuisés. Les corps lâchent et les arrêts de travail se multiplient. Ce sont ceux qui tiennent encore debout qui remplacent les absents, en prenant sur leurs congés, en venant le soir après avoir travaillé en journée", décrit-elle. "Il n'y a pas de gaieté, pas de dynamique et nous transmettons notre mal-être aux résidents".

Psychologue auprès de l'établissement, Amandine s'inquiète elle aussi pour le bien-être des pensionnaires. "Le lien social leur manque énormément, beaucoup d'entre eux ne voient plus leurs familles. Ils sont inquiets pour l'avenir de l'Ehpad et le passe sanitaire accentue cette angoisse", analyse la spécialiste. "Ceux qui avaient des pathologies anxieuses ou dépressives ont connu une aggravation de leur pathologie, ils sont en souffrance".

Les visites de proches se sont espacées avec la pandémie, et, pour ceux qui ne sont pas vaccinés, elles se passent désormais avec un plexiglas intercalé entre le résident et la famille. "Ce n'est pas possible, il n'y a plus moyen de tenir la main, de prendre dans les bras, alors que c'est cette communication non-verbale qui compte, davantage que la parole", se désole Maryse, proche non vaccinée d'un pensionnaire, qui ne sait pas comment elle va faire pour se rendre à l'Ehpad régulièrement maintenant que les tests sont payants.

Un médecin de passage semble cependant apporter un début de solution. "Si on a un certificat de contre-indication vaccinale, on est exempté des frais de dépistage du covid-19", signale le praticien, parlant sous le couvert de l'anonymat. "Or je peux vous dire qu'il y a des médecins qui sont tout à fait prêts à délivrer de tels certificats à qui en demandera".